École primaire Fernand-Seguin
Conseil d'établissement

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
***Téléphone :** 514 596-5200*
***Site internet** : fernand-seguin.csdm.ca*
***Courriel** : fseguin.ce@csdm.qc.ca*

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 22 septembre 2026, 18 h
Salle polyvalente du pavillon Hubert-Reeves

Présences : Martin Dugas, Naouel Moha, Marie-Michelle Vigeant, Josée Latendresse, Robert Legault, Alain Nicoli, Maxime Bérubé, Maxime Sabourin

Parents observateurs : Priscilla Francis, Yetina Rivera, Élodie Tepaz

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Madame Naouel Moha (présidente du conseil d'établissement) préside la séance. L'assemblée est ouverte à 18 h 08.

Comme il s'agit de la première séance régulière de l'année 2026-2027, chaque membre se présente.

2. Parole au public

Aucun parent observateur ne souhaite prendre la parole

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucune modification n'est suggérée.

Madame Naouel Moha propose l'adoption de l'ordre du jour.
Madame Marie-Michelle Vigeant appuie la proposition

2026-09-22 – 1 - L'ordre du jour est adopté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 juin 2026

Aucune modification n'est suggérée.

Madame Priscilla Francis propose l'adoption du procès-verbal
Monsieur Maxime Sabourin appuie la proposition

2026-09-22 – 2 - Le procès-verbal est adopté.

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
Téléphone : *514 596-5200*
Site internet *: fernand-seguin.csdm.ca*
Courriel *: fseguin.ce@csdm.qc.ca*

5. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information

5.1. Élection des officiers

Présidence : Naouel Moha
Vice-présidence : Marie-Michelle Vigeant
Secrétariat : Maxime Sabourin
Représentant au comité de parents du CSSdM : Robert Legault
Substituts du représentant au comité de parents du CSSdM : Maxime Sabourin
Responsable du comité des parents usagés du Service de garde : Maxime Bérubé

5.2. Calendriers des rencontres du conseil d'établissement 2026-2027

Monsieur Martin Dugas présente une proposition de calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2026-2027. Monsieur Robert Legault dénote un conflit d'horaire avec la rencontre du Comité de Parents du CSSdM pour la date du 26 janvier 2027. Monsieur Martin Dugas suggère de modifier la rencontre du Conseil d'Établissement au 19 janvier 2027.

Monsieur Robert Legault propose l'adoption du calendrier des rencontres modifié
Madame Marie-Michelle Vigeant appuie la proposition

2026-09-22 – 3 – Le calendrier modifié est adopté.

5.3. Règlement intérieur du conseil d'établissement 2026-2027

Monsieur Martin Dugas présente le document Règlement intérieur du conseil d'établissement de l'an passé. Aucune modification n'est suggérée.

5.4. Frais de vie du CÉ 2026-2027

Le CÉ possède un budget de 400$ qui peut être utilisé de la façon qu'il le souhaite. L'an passé, ce budget a été alloué afin d'apporter une collation pour les membres présents lors de chaque séance. Les membres sont d'accords d'utiliser les Frais de vie pour continuer d'apporter une collation à chaque séance.
Monsieur Martin Dugas prend le temps d'expliquer les deux budgets de 400$ alloués au CÉ (frais de vie et formation). L'an dernier, le CÉ avait utilisé le budget de formation afin d'offrir la formation *Pour une discipline bienveillante*, donnée par ÉduPop, aux parents de l'école qui désiraient y participer. Monsieur Robert Legault avait assisté à cette formation et exprime son expérience positive. Tout le monde est d'accord pour renouveler l'expérience avec ÉduPop cette année.

Madame Naouel Moha propose que les frais de vie soient utilisés pour fournir une collation à chaque séance du CÉ
Monsieur Alain Nicoli appuie la proposition

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
***Téléphone :** 514 596-5200*
***Site internet** : fernand-seguin.csdm.ca*
***Courriel** : fseguin.ce@csdm.qc.ca*

2026-09-22 – 4 – L'utilisation du budget *Frais de vie du CÉ* est adopté.

5.5. Déclaration d'intérêt des membres du conseil d'établissement

Monsieur Martin Dugas explique la raison d'être de la Déclaration d'intérêt, et incite les membres qui n'ont pas déjà transmis le document signé à le faire.

5.6. Formation obligatoire du Ministre, membres du CÉ et direction d'établissement

Monsieur Martin Dugas présente la Fiche #3 – Fonctionnement d'un conseil d'établissement et la Fiche #4 – Verbes utilisés

La formation obligatoire pour les membres du CÉ est également expliquée. Il s'agit d'une formation sous forme de capsules à visionner en ligne. Il est souligné que les membres doivent le faire pendant leurs temps libres et que cette formation a uniquement besoin d'être faite une fois.

5.7. Formation du Comité des parents usagers du service de garde

Monsieur Maxime Bérubé a été nommé comme parent responsable du comité.

Monsieur Robert Legault propose l'approbation de la formation du Comité
Madame Marie-Michelle Vigeant appuie la proposition

2026-09-22 – 5 – La formation du Comité des parents usagers du service de garde est approuvée

5.8. Règlementation SDG 2026-2027

Monsieur Martin Dugas informe qu'un document nécessaire venant du CSSdM n'a pas été reçu. Le point devra donc être reporté à une séance ultérieure.

Madame Naouel Moha rappelle qu'un enjeu soulevé par Madame Fannie Trépannier (technicienne du Service de garde pour l'année 2025-2026) était la participation aux activités parascolaires d'enfants non-inscrits au Service de garde. L'enjeu venait du fait que certains parents ne venaient pas chercher leur(s) enfant(s) immédiatement à la fin de l'activité, ce qui causait un problème de supervision.

5.9. Actualisation du plan de lutte, intimidation et violence 2026-2027

Monsieur Martin Dugas présente le plan de lutte mis à jour. Il explique qu'à tous les deux ans, un questionnaire est envoyé au personnel et aux élèves afin de sonder le climat à l'école. L'analyse des résultats du questionnaire permet d'ajuster le plan de lutte. Par exemple, une des dernières modifications apportées était l'ajout d'un point sur la violence à caractère sexuelle.

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
Téléphone : *514 596-5200*
Site internet *: fernand-seguin.csdm.ca*
Courriel *: fseguin.ce@csdm.qc.ca*

Il est également noté que la plateforme de consignation ÉVIO utilisée dans le passé n'est plus disponible. En attendant qu'une nouvelle plateforme soit déployée, un hyperlien ainsi qu'un code QR ont été envoyés aux parents afin de leur permettre de signaler tout acte de violence et/ou d'intimidation.

Monsieur Maxime Bérubé propose l'approbation de l'actualisation du plan de lutte, d'intimidation et violence 2026-2027
Monsieur Robert Legault appuie la proposition

2026-09-22 – 6 – L'actualisation du plan de lutte est approuvé

5.10. Politique d'admission 2027-2028

Monsieur Martin Dugas présente le document de travail des Critères d'admission à l'école Fernand-Seguin. Il est noté qu'il y a 36 places en maternelle, 4 places en 1re année, 4 places en 2e année et 4 places en 3e année. Le test d'admission est une évaluation du raisonnement logique. Le test en tant que tel n'est pas révélé aux parents afin d'éviter que les candidats se préparent de manière spécifique et faussent les résultats. Il est noté que l'âge exact de l'enfant est pris en considération, et qu'un tirage au sort peut avoir lieu s'il y a plus de réussites que de places disponibles. Il y a aussi une tentative d'équilibre de genre, alors qu'historiquement, plus de candidats garçons étaient admis.

Monsieur Martin Dugas explique également qu'une demande doit être faite cette année pour renouveler le Projet pédagogique particulier (PPP) de l'école. Les critères seront choisis par le Conseil d'administration du CSSdM, et seront présentés au CÉ pour approbation.
Bien que les nouveaux critères ne soient pas encore connus, monsieur Martin Dugas s'avance en disant qu'un des critères qui risque de changer est le point qui mentionne que *Seuls les parents résidant sur le territoire de la CSSdM peuvent inscrire leur enfant au test d'admission* puisqu'il va à l'encontre de la Loi sur l'instruction publique (LIP).

5.11. Collecte caritative (PGL)

À chaque année, les enseignants de l'école organisent la participation à la Dictée Paul-Gérin-Lajoie (PGL) afin de levée des fonds. 50% des fonds perçus vont à la Fondation Paul-Gérin-Lajoie et l'autre 50% revient à l'école, distribué au prorata du montant amassé par niveau scolaire. L'argent sert habituellement à acheter des jeux et des livres, ainsi que de payer pour des activités. Une partie des fonds amassés l'an dernier a aidé à défrayer les coûts du voyage à Québec pour les élèves de 5e année.

Madame Naouel Moha propose l'approbation à la participation à la Dictée PGL
Monsieur Legault appuie la proposition

2026-09-22 – 7 – La participation à la Dictée PGL est approuvée

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
Téléphone : *514 596-5200*
Site internet *: fernand-seguin.csdm.ca*
Courriel *: fseguin.ce@csdm.qc.ca*

5.12. Sorties scolaires et activités éducatives

Présentation des sorties scolaires/activités suggérées en date du jour par groupe/niveau scolaire.

Monsieur Robert Legault propose l'approbation des sorties et activités suggérées
Monsieur Alain Nicoli appuie la proposition

2026-09-22 – 8 – Les sorties et activités sont approuvées

5.13. COSP (Contenu en orientation scolaire et professionnel)

Monsieur Martin Dugas présente les tableaux de planification pour la 5e et la 6e année. Comme il s'agit de contenu pédagogique, les enseignants sont souverains dans leur décision d'aller de l'avant avec leur planification. Le CÉ doit tout de même approuver les documents.

Monsieur Alain Nicoli propose l'approbation du COSP
Monsieur Maxime Bérubé appuie la proposition

2026-09-22 – 9 – Le COSP est approuvé

5.14. Lettre de sollicitation du Comité de réaménagement de la cour d'école

Madame Naouel Moha explique la raison d'être du comité et le rôle de madame Pascale Barrière au sein de celui-ci.

Il est expliqué que les travaux devaient avoir lieu au courant de l'été 2026, mais que les soumissions reçues étaient bien au-delà du budget disponible. Le Comité cherche donc à pouvoir solliciter à nouveau des organismes au nom de l'école afin de recueillir des fonds supplémentaires. Le gabarit de lettre utilisé l'an passé est à nouveau présenté au CÉ pour approbation.

Une discussion sur le projet de réaménagement de la cour d'école s'ensuit, et monsieur Maxime Bérubé demande s'il serait possible d'effectuer les travaux en deux phases. Monsieur Martin Dugas confirme que c'est une idée qui est présentement à l'étude par le Comité, et que celui-ci se rencontre la semaine prochaine pour évaluer les scénarios possibles. Monsieur Alain Nicoli et madame Marie-Michelle Vigeant démontrent de l'intérêt à s'impliquer au sein du Comité.

Monsieur Alain Nicoli propose l'approbation de la lettre de sollicitation
Madame Marie-Michelle Vigeant appuie la proposition

2026-09-22 – 10 – La lettre de sollicitation est approuvée

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
***Téléphone :** 514 596-5200*
***Site internet** : fernand-seguin.csdm.ca*
***Courriel** : fseguin.ce@csdm.qc.ca*

5.15. Transfert de fonds pour la bourse Scrabble

Monsieur Martin Dugas explique que l'an passé, le groupe 301 a reçu une bourse de 500$ pour sa victoire lors du Championnat provincial inter-écoles de Scrabble. Le montant a été ajouté au Fond 4, mais doit être transféré au Fond 1 pour pouvoir être utilisé pour l'achat de matériel, de jeux ou autres items par le groupe 301.

Monsieur Robert Legault propose l'approbation du transfert de fonds pour la bourse Scrabble
Madame Naouel Moha appuie la proposition

2026-09-22 – 11 – Le transfert de fonds pour la bourse Scrabble est approuvé

5.16. Budget de l'école 2026-2027

Monsieur Martin Dugas confirme que le budget n'a pas encore été reçu, et qu'il est normalement disponible vers la fin du mois d'octobre. Cela n'a cependant pas d'influence sur la capacité de l'école à faire des dépenses. Il explique qu'à la suite de l'ouverture du Point de Services, il s'attend à avoir entre autres aux alentours de 3000$ supplémentaire par classe afin de meubler celles-ci. Il indique que ce montant a déjà été dépensé, et qu'il s'attend même à être en déficit. Il accepte cette situation pour le bien-être des élèves qui utiliseront ces nouveaux locaux.

5.17. Projet éducatif

L'année 2026-2027 est la dernière du projet éducatif en écriture. Une rencontre est prévue entre le CSSdM, monsieur Dugas et des membres du personnels de l'école afin d'entamer le processus de renouvellement du projet éducatif. Il y a présentement un intérêt pour que le projet éducatif ne soit pas axé uniquement sur l'académique, mais qu'il y ait également une emphase mise sur les émotions et le comportement.

6. Informations de diverses instances

6.1. Présidence du conseil d'établissement

Madame Naouel Moha remercie lest membres du CÉ pour leur implication, et les encourage à intervenir et à émettre des commentaires.

6.2. Direction d'école

Monsieur Martin Dugas souligne le travail de madame Priscilla Francis et la remercie pour toute son implication au sein de l'école. Il souligne qu'elle a pris le mandat de la gestion de la bibliothèque cette année, et que c'est aussi suite à une suggestion de sa part que l'école s'est inscrite à l'Opération Sous-Zéro afin de distribuer des manteaux d'hiver gratuitement à des élèves aux prises avec des enjeux financiers. Monsieur Dugas en profite pour solliciter les

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
***Téléphone :** 514 596-5200*
***Site internet** : fernand-seguin.csdm.ca*
***Courriel** : fseguin.ce@csdm.qc.ca*

parents de passer le mot de le contacter directement si l'on connait des familles de l'école qui pourraient en bénéficier.

Il fait également une mention spéciale aux parents membres de l'OPP pour leur implication dans la vie de l'école.

6.3. Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

Monsieur Robert Legault a participé à la séance extraordinaire du 15 septembre qui avait pour but d'adopter le calendrier de rencontres pour l'année 2026-2027. Les rencontres ordinaires auront lieu à le dernier mardi de chaque mois, à l'exception du 15 décembre. Monsieur Robert Legault confirme qu'il sera présent lors de la prochaine séance ordinaire du CP-CSSdM.

6.4. Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)

Monsieur Maxime Bérubé entrera en contact avec la technicienne du service de garde, madame Rachida El Maazouzi afin d'ouvrir un canal de communication.

6.5. Organisme de participation des parents (OPP)

Madame Naouel Moha fait la lecture d'un courriel venant de Gauthier Abrial, membre de l'OPP. En résumé, la composition de l'OPP sera amenée à changer suite au sondage d'implication récemment envoyé et que beaucoup de travail a été fait ces dernières semaines pour mettre à jour les outils et processus d'organisation afin d'être aussi efficace que possible.

L'OPP note que la Fête de la rentrée a eu lieu le 11 septembre et a été accueillie avec enthousiasme par les élèves, mais que l'horaire alloué à l'activité avant la récréation n'a laissé que peu de temps aux enfants ce qui a pu être une source de déception.

Le questionnaire récoltant les informations pour constituer le bottin des élèves 2026-2027 sera envoyé d'ici la semaine du 28 septembre.

L'OPP travaille actuellement à l'organisation de la fête d'Halloween à venir.

La fondation a été sollicitée cette année encore pour financer l'impression du journal de l'école *La Chèvre et le Chou.*

L'OPP souhaite que les élèves des nouvelles classes du Point de service Julie-Payette se sentent accueillis et inclus à la vie de l'école. Avec l'aide de la direction et de l'équipe-école, l'OPP fera de son mieux pour proposer des activités adaptées à la réalité et aux besoins de chaque élève.

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
***Téléphone :** 514 596-5200*
***Site internet** : fernand-seguin.csdm.ca*
***Courriel** : fseguin.ce@csdm.qc.ca*

6.6. Comité de réaménagement de la cour d'école

Madame Naouel Moha fait la lecture d'un courriel venant de Pascale Barrière, membre du Comité de réaménagement de la cour d'école. Ce courriel précise plusieurs informations discutées plus tôt.

Il a été confirmé que les travaux n'ont pas pu avoir lieu puisque la soumission la plus basse dépassait à la fois le budget disponible et le seuil d'appel d'offres. Par conséquent, il n'est pas possible de donner suite aux travaux dans leur portée actuelle. Le Comité est en attente du chargé de projet pour connaître les prochaines étapes.

Le Comité compte poursuivre son travail cette année. Plusieurs parents ont signifié leur intérêt à le rejoindre. Une première rencontre aura lieu durant la semaine du 28 septembre pour accueillir les nouveaux membres et répartir les tâches.

Le Comité fait également un retour sur l'activité de financement Dîner pizza qui s'est tenue le 5 juin dernier. Ce fut un grand succès malgré l'absence de 3 groupes. Le comité souhaite réitérer l'événement cette année, mais avec une meilleure coordination pour le choix de la date. Il remercie chaleureusement les membres du service de garde ainsi que les parents bénévoles pour leur implication, efficacité et jovialité.

6.7. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

Madame Naouel Moha fait la lecture d'un courriel venant de Vijeta Patel, membre de la Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal.

La Fondation a tenu sa première réunion le 21 septembre et a accueilli un nouveau membre. L'équipe est enthousiaste à l'idée de redynamiser leurs campagnes de financement. La campagne de paniers bio avec Écoles Enracinées est en cours.

Des nouveaux officiers ont été nommés pour l'année 2026-2027, il s'agit de Louis-Philippe Joly (président), Steven Saunders (vice-président) et Andréanne Hébert-Haché (trésorière).

L'équipe de la Fondation tient également à rappeler au CÉ qu'ils peuvent nommer un membre pour siéger au CA de la Fondation avec droit de vote. Madame Marie-Michelle Vigeant se propose pour remplir ce rôle.

7. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

Monsieur Martin Dugas souligne le travail du nouveau personnel du Point de service Julie-Payette. Tous ont effectué un travail extraordinaire. Il explique que le bâtiment a été livré le 24 août, ce qui laissait très peu de temps afin de tout préparer pour accueillir les élèves le 27 août. Tous ceux qui ont mis la

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4
***Téléphone :** 514 596-5200*
***Site internet** : fernand-seguin.csdm.ca*
***Courriel** : fseguin.ce@csdm.qc.ca*

main à la pâte l'ont fait avec acharnement sans compter leurs heures afin que les élèves soient accueillis de manière acceptable.

8. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 18.